

Profil de vulnérabilité des eaux de baignade

Date d'élaboration du profil : Avril 2011
Prochaine révision du profil : Avril 2015

Baignade Centre plage Wissant



Caractéristiques de la zone de baignade

Nom baignade : Centre plage
Commune : Wissant
Département : Pas de Calais
Région : Nord Pas de Calais
Responsable baignade : Monsieur le Maire
Surveillance baignade : 1 juillet au 31 août
Saison balnéaire : 15 juin / 15 septembre
Coordonnées Lambert II : 552 264 m / 2 655 120 m
Nature plage : Sable
Dimension plage : 750 x 70 m
Equipements de la plage :



Localisation de la baignade et des principales sources de contamination



Principales sources de pollution

N°	Rejets	Fréquence	Risque	Actions
1	Ruisseau De Herlen	Permanent	Fort	1, 3, 4, 5, 6, 7, 8
2	Poste de refoulement principal Arlette Davies et son trop-plein vers la mer	Temps de pluie	Fort	3, 4, 5
3	Déversoir d'orage du Moulin	Temps de pluie	Fort	3, 4, 5, 6
12	Rejet Ruisseau des Nains	Permanent	Fort	2, 8, 9
10	Exutoire pluvial Digue de la Mer en front de mer	Temps de pluie	Moyen	4
14	Poste de refoulement du poste de secours de la plage	En cas de panne	Faible	7
15	Assainissement non collectif en bord de mer (La Butte)	Exceptionnel	Faible	8

Qualité bactériologique des eaux de baignade

Directive 76/160/CE

Année	2007	2008	2009	2010
Classement	20B	20A	20B	21B

■ A : Bonne qualité ■ C : Momentanément polluée
■ B : Qualité moyenne ■ D : Mauvaise qualité

Le nombre situé avant la lettre correspond au nombre de prélèvements effectués dans l'année.

Les résultats des dernières analyses sont disponibles sur : <http://baignades.sante.gouv.fr>

Episodes de pollution des 4 dernières années

Date	Type de pollution	Origine	Fermeture de la baignade	Durée
04/07/2007	Microbiologique	Fortes pluies	Non	

Autres risques sanitaires

- Non : Absence de prolifération de macroalgues et de phytoplanctons dangereux pour la baignade

Plan d'actions

1. Contrôle des branchements de particuliers
2. Réhabilitation de la station d'épuration de Wissant
3. Réhabilitation de l'étanchéité des réseaux
4. Maîtrise des rejets pluviaux – Techniques alternatives
5. Maîtrise de la pollution pluviale rejetée par les réseaux unitaires
6. Autosurveillance réglementaire sur les surverses les plus importantes
7. Télésurveillance des postes de refoulement
8. Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif
9. Réhabilitation de l'assainissement du Hameau de Sombre